

# IMMOBILIER ET ENVIRONNEMENT :

## ÉTANGS ET ASSAINISSEMENT AUTONOME

### € COÛT

500 € prix net de toutes taxes / Tarif intra : nous consulter



### CONTACT

Contact Formation  
05 55 45 16 16  
formationcontinue@limoges.cci.fr



### OBJECTIFS

Comprendre les règles et obligations administratives relatives aux étangs et assainissements autonomes



### PUBLIC

- Agents immobiliers,
- Négociateurs
- Collaborateurs



### DURÉE

2 jours par 1/2 journée



### DATE

**Session 2021 - 2** : le 08, 15 octobre 2021



### LIEU

A distance



## PROGRAMME

- Réglementation applicable aux plans d'eau,
- Connaissances des cas de non-conformité administrative du plan d'eau,
- Optimisation en qualité de l'information à transmettre à l'acheteur.
- Réglementation applicable à l'ANC (autorisation de l'ANC, contrôle),
- Conséquences pratiques des règles pour l'acheteur et le vendeur.

[Consulter la fiche complète](#)



**ISIH, votre partenaire pour vos formations en immobilier**